

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article2080>

# Mensonges et magouilles à Pôle Emploi

- La Centrale UGTG -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : lundi 10 mars 2014

Mis à jour le : lundi 10 mars 2014

---

**UGTG.org**

---

Dans un tract daté du 07 novembre 2013 : "**Polanplwa pa on bitasyon**", nous montrions que **sitiasyon la vin pli mové**. Mais nous étions bien en deçà de la réalité.

### **MI PLI BEL LA : la mise en place d'un libre service pour les contrats aidés CUI-CAE.**

Depuis toujours, les conseillers pôle Emploi s'appliquent à "moraliser" l'attribution des contrats aidés en écartant les employeurs "indélicats" et cela au nom d'une stricte application des lois et règlements et de la bonne utilisation des fonds publics.

Curieusement, la Direction de Pole Emploi Guadeloupe a décidé que tout employeur avait le droit de faire des contrats aidés sans tenir compte de ses dettes fiscales et sociales. Jusqu'ici, il leur était demandé d'être à jour de leurs obligations sociales et fiscales ou de fournir un moratoire des structures concernées comme indiqué dans la note PE-GUA Réseau n° 2013-05 du 28/02/2013.

Dorénavant, il n'y a plus aucune restriction à l'utilisation des contrats aidés. C'est donc la légalisation du "**pa péyé**" qui devient la règle.

Et les premières victimes sont les chômeurs eux-mêmes, mais aussi l'ensemble des travailleurs et des retraités.

C'est la version tropicale du pacte de responsabilité de M. HOLLANDE qui consiste à supprimer toutes les cotisations sociales et fiscales des employeurs. En un mot, on ouvre les vannes.

Ils veulent faire de ce pays, une terre de précaires à bas salaires, de sous-emploi ; une zone de non droit rempli de travailleurs exploités en proie à la misère, à l'exclusion et à la violence tou pannan yo ka bonbansé.

**Kolèg, Kanmarad, sonjé 15 novanm 2011**, lorsque 2 agents des Abymes ont été placés en garde à vue pendant plus de 12 heures pour avoir validé des contrats en faveur d'employeurs jugés "indélicats" par les services de gendarmerie.

Qu'a fait la Direction pour leur défense ? **ON MÈD. Rien. Elle ne leur a jamais assuré ni sa confiance, ni son soutien alors que ces deux agents** ne faisaient que suivre les instructions de leur hiérarchie.

Aujourd'hui, on ouvre les vannes pour faire croire à une hypothétique baisse du chômage au mépris de la réglementation et cela sans penser à ces milliers de demandeurs d'emploi dont certains ne verront pas leur salaire car dorénavant, il faut fermer les yeux si tout biten.

Mais Pôle Emploi n'en est pas à son coup d'essai,

### **SONJÉ :**

[-] Opération **flè a kann** à Marie-Galante où des dizaines de chômeurs ont été recrutés en contrats aidés (secteur non marchand) pour travailler sur des exploitations agricoles du secteur marchand.

[-] Opération recrutement du GEICQ Guadeloupe, où, là encore, ce sont plusieurs centaines de chômeurs qui ont été recrutés en contrats aidés (secteur non marchand) pour travailler sur

des exploitations agricoles relevant du secteur marchand.

Ces pratiques illégales relèvent du détournement de fonds publics. Ces magouilles ont été dénoncées par l'UGTG et pourtant, à ce jour, nous n'avons reçu aucune explication, ni de Pôle Emploi, ni de la Préfecture, ni du Ministère du travail.

On le voit bien, la Direction **fouté panmal dè Chomè é Travayè Gwadeloup**. A défaut de s'attaquer au chômage de masse qui mine ce pays et aux véritables difficultés de Pôle Emploi Guadeloupe, le Directeur Régional a décidé de s'en prendre aux instances représentatives du personnel à commencer par la Commission Paritaire Locale Unique (CPLU) en supprimant purement et simplement la dernière réunion de la CPLU du 27 février dernier.

**E pannansitan, ahak pa ka chanjé polanplwa. Jugez-en :**

### **Santé des agents**

[-] + 66% d'arrêt maladie toutes durées confondues depuis 2010 ;

[-] + 212% d'arrêts maladie de longue durée (supérieurs à 8 mois) depuis 2011 ;

[-] Absence de visites médicales d'embauche, de reprise ou périodiques comme le prévoit le Code du travail.

### **Carrières/rémunération**

[-] Hausse des salaires des cadres supérieurs de 4,6% en 2011 contre 0,74% pour les employés ;

[-] Gel des salaires des agents publics ;

[-] Suppression de la carrière des agents publics.

### **Egalité professionnelle**

[-] Rémunération moyenne des hommes supérieurs de 24% à celle des femmes

### **Immobilier**

[-] Saint François, Morne à l'eau, Bouillante, Baie-Mahault, etc.... sont toujours en attente de relogement depuis plus de 5 ans.

### **Formation**

[-] Baisse de la qualité de la formation initiale pour les nouveaux recrutés

[-] Diminution des contenus pédagogiques et des volumes horaires

[-] Généralisation de la "démultiplication" (nouvelle modalité en vogue dans l'établissement)

**E ki répons a yo : AHAK, ON MÈD**

Sinon le déploiement à marche forcée de toutes sortes de dispositifs (OSDE, ODSE, GOA, HOROQUARTZ, DUNE, DUDE, ODIGO, nouveau SI, ...) déconnectés de toutes nos réalités économiques, sociales et culturelles.

**Yo paka pòté pon répons a pon pwoblèm. Nou bon évè sa ! Nous, Elus UGTG :**

[-] **Dénonçons avec la plus grande fermeté l'absence de véritables politiques publiques en direction des chômeurs de Guadeloupe et le traitement méprisant qui leur est réservé ;**

[-] **Réaffirmons notre opposition au traitement discriminatoire et inégalitaire des agents instaurés par la Direction et poursuivons sans relâche la lutte pour l'équité et le respect des droits de tous les Travailleurs de Pôle Emploi quelque soit leur statut.**

**Padavwa sé kòk doubout ka gannyé konba NOU  
PAKA KONTE SI PYÈ A LE ZOT POU MACHÈ  
TRAVAYÈ POLANPLWA DOUBOUT !**

Baie-Mahault, le 10 mars 2014